



**Académie de
Normandie**

*Secrétaire académique
ROUEN*

Joël Delhopital,
Proviseur
Lycée Decréto, Louviers

*Secrétaire départemental
27*

Adrien Moncomble,
Principal
Collège Anquetin Etrepagny

*Secrétaire départemental
76*

Sylvain Caron,
Principal
Collège les Hauts du Saffimbec,
Pavilly

*Adresse académique
snpden@ac-rouen.fr*

Louviers, le 19/01/2020,

Chers collègues,

A la veille du démarrage des épreuves d'E3C dans un certain nombre de lycées, Le SNPDEN-UNSA de l'académie de Normandie fait le constat que la détermination d'un nombre croissant de personnels à empêcher le bon déroulement des épreuves en opposition à la volonté du Ministère d'en assurer la mise en œuvre dans des conditions réglementaires va inéluctablement conduire à des tensions très vives dans les établissements et expose fortement les personnels de direction.

Le SNPDEN-UNSA rappelle qu'il demande la suppression des E3C et souhaite son remplacement par du contrôle continu pur. Toutefois, fidèle à ses valeurs, il s'interdit de faire subir aux élèves et à leurs familles les conséquences d'un conflit social en cours et appelle ses adhérents en qualité de cadres responsables de l'Éducation Nationale à tout mettre en œuvre pour permettre aux élèves de passer les épreuves dans les meilleures conditions.

Néanmoins, la situation exige également que les personnels de direction soient soutenus et protégés par leur hiérarchie dans l'exercice de leurs fonctions et ne soient pas exposés.

Face à la violence croissante des actions décidées par les personnels opposés à la réforme du baccalauréat, nous appelons les personnels de direction à ne pas s'exposer face aux manifestants. Nous leur demandons de transmettre directement à la directrice de cabinet et aux inspecteurs d'académie un état des lieux de la situation en temps réel.

Les personnels de direction sont des acteurs majeurs de la politique éducative des établissements. A ce titre, ils travaillent au quotidien avec les équipes pédagogiques et construisent avec eux les réponses appropriées aux besoins des élèves dans le respect des moyens qui leur sont délégués. Cela implique un dialogue permanent avec l'ensemble des personnels. En conséquence, Il n'appartient pas aux personnels de direction d'appeler les forces de l'ordre contre leurs propres personnels pour permettre aux élèves de passer les épreuves sauf en cas de force majeure et de danger immédiat (troubles à l'ordre public, tentatives d'intrusion voire faits de violence). Le SNPDEN-UNSA exige que cette solution, si elle doit être envisagée en dernier recours, soit prise par Madame la Rectrice elle-même en liaison avec les autorités préfectorales.

Les personnels de direction doivent assurer la sécurité des élèves et personnels à l'intérieur de l'établissement. Ils ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des troubles aux abords de celui-ci, dès lors qu'ils ont informé leur hiérarchie de la situation. Le SNPDEN-UNSA conseille à tous les personnels de direction susceptibles de devoir faire face à des manifestations déterminées de ne pas sortir de leur établissement et de ne pas prendre le risque de s'exposer personnellement. Leur mission consiste à éviter toute intrusion et à alerter les services académiques afin que les mesures adéquates soient prises.

Nous conseillons également aux personnels de direction de ne pas répondre à la presse s'ils sont sollicités.

Enfin, afin de protéger les personnels de direction des pressions de leurs équipes pédagogiques, le SNPDEN-UNSA demande à Madame la Rectrice de préciser explicitement aux personnels de direction les aménagements qu'ils peuvent être autorisés à consentir pour permettre, si les conditions l'exigent, le bon déroulement des E3C (reports d'épreuves, attribution de temps de correction...).

Le SNPDEN-UNSA apportera aide, soutien et accompagnement à tous les collègues mis en difficulté.

Joël DELHOPITAL,
Secrétaire académique,
SNPDEN-UNSA Rouen